

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIII^e Volume.
N^o 15. — Mars 1890.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1890

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. —
 M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. —
 M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
 Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). —
 M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de
 Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix
 de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. —
 M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert.
 — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. —
 M. Divière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron
 Franck Seillière. — M. Morel.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le
 Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
 M. Cossin, *secrétaire*.
 M. Jassemin, *secrétaire-général*.
 M. Dubarle, *jardinier-professeur*.
 M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents.....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier.....	Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint.....	Noche.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes père.
Conservateur du Matériel..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

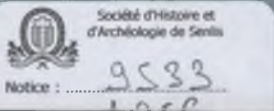
MM. Sylvain Berger, Bordier, Delmont, Ferraud, Fossiez, Pecquet,
 Simon Compiègne, Tassin, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Denizot.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair.
Secrétaire : M. Francolin. *V. Secr.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros.
Délégué : M. Punant.
 LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Président* : M. Baudet. *Vice-Prés.* : M. Vivier.
Secrétaire : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Dubray. *Trésorier* : M. Huss.
Délégué : M. Cendrier.
 NANTEUIL-LE-HAUCQUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy
 et Darragon. *Secrétaire* : M. Lebeau. *Vice-Secrétaire* : M. Délie.
Trésorier : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.
 PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Renault. *Vice-Présid.* : M. Payen.
Secrétaire : M. N. *V.-Sec.* : M. N. *Trésorier* : M. N.
Délégué : M. Lefebvre.



Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDÉE EN 1751

Ernest Payen

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

CAHIER DE VALEURS

Prix Modérés.

LIBRAIRIE

PAPETERIE

ARTICLES DE BUREAUX

LIVRES D'ÉCRITES



IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 MARS 1890.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Sont admis à l'unanimité comme Membres de la Société :

MM. DAUSSY, propriétaire à Senlis.

FORESTIER, jardinier à Plailly.

LÉVÊQUE (Gaston), jardinier à La Chapelle-en-Serval.

MEUNIER (Alexandre), id. id.

Sont présentés :

MM. SOMASCO, à Creil.

PETIT (Gustave), garçon jardinier à Ognon.

ALLAN (Victor), marchand de vins à La Chapelle-en-Serval.

DEVALLOIS (Louis), instituteur en retraite à Gouvieux.

BENOIST (Paul), propriétaire à Plailly.

FOY (Edmond), id. id.

M. le Secrétaire-Général donne lecture de plusieurs articles de Bulletins des Sociétés correspondantes :

1° Sur la culture des stachys par drageons ;

2° Sur les boutures de feuilles appliquées aux feuilles de jacinthe ;

3° Sur certaines particularités dans la fructification de quelques arbres.

Ces lectures donnent lieu à une très intéressante discussion, à laquelle prennent part nos meilleurs praticiens.

Il est ensuite procédé à une distribution de graines.

M. Lozet, professeur, fait une charmante conférence, et la séance est levée à quatre heures, après le tirage de la loterie.

XIII^e VOLUME. — N° 15. — MARS 1890.

Apports en séance.

M. THIRION : Canada blanc, canada gris, reinette de Bretagne, reinette de Parker. — Ces fruits sont spécialement destinés à la loterie.

M. DUDRUMET, jardinier chez M. de Waru : Un lot de camélias et de cinéraires en fleurs coupées; — un lot de fruits, comprenant : pommes reinette Canada, reinette de Caux, reinette grise, reinette franche d'hiver, calville blanc, apis rose, poires Bon-Chrétien d'hiver; — un lot de légumes, composé notamment de carottes de Hollande de pleine terre, pissenlit amélioré, radis à bout blanc, chicorée Vitteloff, laitue George. — *Mention très honorable.*

Section de La Chapelle-en-Serval.

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1890. — PRÉSIDENTIE DE M. BAUDET.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Professeur a pris pour sujet de sa leçon la taille des arbres et la fécondation des primevères.

SÉANCE DU 16 MARS 1890. — PRÉSIDENTIE DE M. BAUDET.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Professeur a pris comme sujet de sa leçon la taille des arbres fruitiers et a expliqué pratiquement les greffes les plus usitées, dans le jardin de M. Baudet.

La séance est levée à trois heures.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 9 MARS 1890. — PRÉSIDENTIE DE M. CHOPINET.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Sont présents : MM. Chopinet, Choron, Cluet, Fasquelle, Mathiou, Legros, Béry, Courson, Vimeux, Leuillier, Bouteille et Francolin.

M. Lozet, jardinier professeur, traite les deux questions suivantes : 1° Fécondation artificielle de primevères; 2° Taille des arbres fruitiers.

A l'issue de la leçon théorique, la Section s'est transportée dans le jardin de M. Cluet et de M. Fasquelle, où diverses expériences de taille ont été faites.

M. COURSON, membre sociétaire a fait l'apport de : 1° Un lot de poireaux (2 variétés) le gros court de Rouen et le long de Paris; 2° Un lot céleri (2 variétés), céleri plein blanc tuit et céleri violet; 3° Un lot de magnifiques choux de Bruxelles; 4° Un lot d'ails et d'échalotes. — La Commission propose d'accorder à M. COURSON une *mention très honorable.*

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1890. — PRÉSIDENTIE DE M. VALADON.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans modification.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Un lot de légumes composé de : Pissenlits, radis, laitue améliorée, pour lequel il est accordé une *mention simple.*

Ce lot est réclamé par M. CHARLES, jardinier chez M. Valadon.

Le Trésorier de la Section de Nanteuil-le-Haudouin a l'honneur de prévenir ses Collègues du canton, qu'il fera présenter ces jours-ci, par *l'intermédiaire de la poste*, les quittances pour les cotisations de l'exercice 1890.

Signé : LEFEBVRE.

CARNET DU JEUNE HORTICULTEUR

VIOLETTES ET PENSÉES

Comme les Primevères, l'humble Violette, l'Anémone, la Jacinthe et la Tulipe sont des plantes d'ornement à floraison hâtive, qui, dès les premiers jours du printemps, embaument l'air de leur suave parfum. Ces espèces de plantes sont autant remarquables par la multitude de leurs variétés que par leurs coloris variés à l'infini et forment un ensemble de productions florales des plus admirables, servant à décorer nos jardins.

Au début de la belle saison, vous avez tenté déjà, peut-être, des opérations de fécondations artificielles sur les fleurs de vos Primevères de Chine, attendant que les fleurs des Primevères des jardins s'épanouissent pour continuer vos observations. Si ce que vous avez lu est exact, je pense également que vous ne vous en tiendrez pas là et que vous vous proposerez de faire usage des procédés de culture et particulièrement d'hybridation que je me propose de vous indiquer au cours de nos entretiens. C'est d'ailleurs le meilleur moyen à employer pour reconnaître l'efficacité de nos leçons, et si vous doutez, le doute disparaîtra après des expériences suivies de succès.

Or, des expériences, vous en ferez, puisque vous aimez votre métier, et je suis bien convaincu que si vous êtes heureux dans vos essais, vous vous ferez un devoir d'en faire part à vos collègues et amis, apportant ainsi un appoint au développement du progrès de l'horticulture, qui a pour nous tant d'intérêt.

Si vous avez réussi à cultiver et à rendre les Primevères fertiles, il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement pour d'autres plantes, si vous leur appliquez les mêmes soins, les mêmes opérations, avec les particularités que chacune d'elles

exige, suivant la famille, suivant l'espèce. Vous continuerez ces diverses opérations au fur et à mesure que vous les connaîtrez, et de là naîtront en vous la confiance de la science horticole, qui semble n'exister que de nom chez la plupart des gens qui vivent de sa production; la persévérance dans l'application de ses principes, d'où sortiront ensuite d'importantes observations que vous aurez faites, et qu'à votre tour vous ferez connaître afin qu'elles soient profitables à tous.

En effet, cher lecteur, une fois que vous serez entré dans la voie de l'hybridation, que je tiens ici à vous signaler, vous en franchirez toutes les stations avec beaucoup de satisfaction, puis, petit à petit, rompant avec la routine, vous vous apercevrez qu'il suffit le plus souvent d'observer la nature pour apprendre et surprendre ce que l'on nomme parfois à tort ses secrets, puisqu'elle les livre si volontiers à tous ceux qui se donnent la peine de l'interroger.

Après cette sorte de petit exorde, je vous entretiendrai de l'un des genres de plantes précités, de l'antique et modeste Violette odorante (*Viola odorata*). Cette plante acaule, vivace, indigène, appartient à la famille des Violacées, des Violarinées, des Violariées, comme vous voudrez; ces trois noms de famille sont admissibles, puisqu'ils sont employés par divers auteurs, toutefois celui de Violariées paraît être plus moderne. Soyons de notre siècle et accordons-lui la préférence.

On rencontre la Violette, cette petite plante printanière, dans toutes les régions du globe. Elle compte beaucoup d'espèces ou de variétés, elle croît sur les montagnes, dans les vallées et les plaines. Celles que l'on trouve sur notre hémisphère, sont : la Violette de Mars (*Viola odorata*), qui paraît être le type principal du genre, la Violette de Chien (*Viola canina*), la Violette Tricolore (*Viola tricolor*), connue vulgairement sous le nom de Pensée.

Comme toutes les plantes, la Violette a son histoire, car

il paraît qu'autrefois les Anciens composaient des couronnes de Violettes qu'ils se mettaient sur la tête pour empêcher les effets des fumées du vin. L'ancienne botanique qualifiait du nom de Violette une foule de plantes lui ressemblant plus ou moins, mais que nous connaissons aujourd'hui sous d'autres noms; ainsi la Galanthine, aujourd'hui connue sous le nom de Perce-Neige, se nommait Violette de la Chandeleur; la Campanule à grosse fleur, se nommait Violette Marine; enfin on nommait Violette du Pérou ce que nous appelons vulgairement Belle-de-Nuit, et qui n'est autre chose que le *Mirabilis* de Linné.

Ceci, cher lecteur, peut nous donner une faible idée du chemin parcouru depuis longtemps par les botanistes, qui sont parvenus de nos jours à réduire à néant de telles confusions, et à mettre un ordre régulier dans la classification parmi les plantes de tous les pays. Ainsi la Galanthine appartient maintenant à la famille des Amarillydées, la Campanule à celle des Campanulacées, enfin le *Mirabilis* ou Belle-de-Nuit à la famille des Nyctaginées; ces trois familles qui comprennent aujourd'hui beaucoup d'espèces, étaient autrefois confondues sous le nom de Violette.

Par la culture, la Violette odorante a produit des races ou tout au moins des variétés distinctes; il en existe maintenant de superbes, des blanches, des roses, des bleues ou violettes, à corolles simples, doubles et pleines dans les diverses couleurs. Les unes sont remontantes, c'est-à-dire qu'elles fleurissent toute l'année; les autres ne fleurissent qu'une fois, même à des époques différentes. Celles qui possèdent des qualités remontantes sont nommées Violettes des Quatre-Saisons; il en existe à fleurs bleues et à fleurs blanches. Les Violettes de Parme, de Bruneau, de Wilson, de Champlâtreux, de Russie ou Czar, la Gloire de Sceaux, Madame Millet, sont autant de variétés d'un grand mérite et avantageuses pour le commerce. Il en existe encore d'autres espèces: la Violette du Canada (*Viola Canadensis*), la Violette à feuilles en

cornet (*Viola obliqua striata*), la Violette à feuilles palmées (*Viola palmata*), celles-ci sont originaires de l'Amérique septentrionale; la Violette à deux fleurs (*Viola biflora*) est originaire des Alpes, la Violette éperonnée (*Viola calcarata*) à fleurs bleues, et la variété à fleurs jaunes (*Viola calcarata flava*), sont originaires des Alpes et des Pyrénées; la Violette vivace de Rouen (*Viola Rotomagensis*) est indigène; enfin, la Violette de l'Altaï (*Viola Altaïca*) est une espèce de Pensée vivace à fleurs bleues, originaire des montagnes de ce nom, qui se trouvent en Asie.

La culture de cette rustique plante est des plus facile; elle a une certaine préférence pour les terres douces et fraîches; néanmoins, nous constaterons ensemble qu'elle s'accommode de tous les terrains, puisqu'on la rencontre sur les rochers, aux pieds des vieilles ruines, à l'ombre des bois et des bosquets, le long des haies et des buissons, enfin sur les pentes arides toujours exposées à l'ardeur du soleil. Dans ces diverses situations, elle produit toujours avec beaucoup de générosité ses petites fleurettes, que l'on aime tant à cueillir et qui sont tant estimées par la douce odeur qu'elles exhalent.

Aux environs de Paris, la culture forcée des Violettes s'accroît chaque jour et produit, de novembre à mars, une grande quantité de pots de Violettes en fleurs, qui sont livrés journellement à la vente pendant cette période; elle fournit de plus une prodigieuse quantité de Violettes en fleurs coupées, dont on fait usage pour la confection des bouquets et des couronnes mortuaires. Ainsi cultivée, cette plante fournit un important bénéfice au commerce horticole.

Toutes les races ne sont pas rustiques au même degré; ainsi, les Violettes de Parme, de Bruneau, offrent plus de délicatesse et craignent plus nos hivers rigoureux et neigeux que leurs congénères; aussi, sous notre climat du nord-ouest, pour en obtenir de bons résultats à l'air libre, il convient de les cultiver à une exposition chaude, et de les abriter pendant

l'hiver avec des feuilles bien saines, du fumier pailleux et léger, ou mieux avec des châssis.

On multiplie les Violettes par les filets, comme on le fait ordinairement pour les Fraisiers; par le semis, en semant les graines aussitôt après leur récolte, qui se fait de juin à août; puis par la division des touffes, qu'il est urgent de rajeunir tous les deux ou trois ans, au plus. C'est ainsi que procèdent les cultivateurs de Châtillon, de Bourg-la-Reine, de Fontenay.....? toujours aux Roses, il est vrai, mais dont ces dernières, paraît-il, ont largement cédé la place aux Violettes, qui nous occupent présentement.

Après ces quelques détails, qui vous édifieront, je crois, cher lecteur, sur l'état-civil du genre *Violette*, il est bon que je vous dise quelques mots de la *Viola tricolor*, que vous connaissez sous le nom de Pensée. D'origine incertaine, la Pensée résulterait, suivant ce que pensent certains auteurs, du croisement de plusieurs espèces botaniques; d'autres, au contraire, ne voient dans la Pensée que le perfectionnement d'un seul et même type. Quoiqu'il en soit, il existe aujourd'hui un nombre considérable de Pensées à grandes fleurs, aux coloris les plus chatoyants.

Cette plante est si changeante par le semis, qu'on ne prend guère la peine d'opérer des fécondations. C'est un tort, car il est remarquable que les plus belles Pensées d'un semis n'offrent le plus souvent pas de graines, tandis qu'il suffirait de quelques coups de pinceau chargé de pollen pour leur en faire produire. On se contente de sélectionner les porte-graines, ce qui est fort bien; le semis est donc le moyen de multiplication le plus employé; on ne multiplie par boutures et par éclats que les variétés stériles; le semis se fait de la fin de juillet en septembre, après avoir pris la précaution de récolter la graine sur les premières fleurs, qui atteignent généralement des dimensions plus grandes. Le plant se repique en planches dès qu'il est assez fort, puis se trans-

plante en motte en place, avant ou après l'hiver, suivant l'usage et les besoins.

La culture de cette plante est tellement connue que je me dispenserai de vous en entretenir longuement; toutefois, je ne vous dissimulerai pas non plus que la Pensée donne des résultats en rapport avec les soins de culture qu'on lui applique; c'est pourquoi beaucoup de personnes n'en obtiennent que de médiocres, comparativement à ceux qu'obtiennent chaque année les cultivateurs spécialistes comme MM. Bugnot, Trimardaux, Cassier, Falaise, Tripet, etc., qui ont tant perfectionné ce genre de fleurs.

Le genre *Viola* offre des différences dans la forme du stigmate. Pour vous en rendre compte, prenez en ce moment une fleur de *Violette* fraîchement cueillie, décomposez-la en enlevant les pétales, vous verrez que cet organe est aigu et courbé, et qu'il présente assez bien la forme d'une serpette dans la *Violette* simple le Czar, que je vous conseille de prendre comme premier examen, parce que la fleur est plus grosse. Vous examinerez ensuite la fleur d'une Pensée, et vous remarquerez que le stigmate, dans cette fleur, présente la forme d'un entonnoir; enfin, dans d'autres races, comme dans la *Violette* à deux fleurs, le stigmate est bilobé, c'est-à-dire formé de deux parties arrondies et divisées. Vous remarquerez également que les étamines, au nombre de cinq dans l'une comme dans l'autre de ces fleurs, adhérentes pour ainsi dire entre elles, sont accolées le long du pistil; que les anthères sont terminées par des petites lamelles minces et jaunes formant une sorte de couronne autour du pistil. Le stigmate, dans l'une ou l'autre de ces fleurs, est apte à recevoir le pollen d'une autre fleur avant la déhiscence de ses propres anthères; de sorte qu'on peut pratiquer la fécondation artificielle, sans même avoir besoin d'enlever les étamines.

Quoique naturellement les variations soient nombreuses en ce qui concerne la Pensée, il n'est pas douteux qu'artifi-

ciellement elles ne produisent de bons résultats comme hybrides ou au moins pour la production des graines, qui sont toujours vendues fort cher. Quant à la Violette, l'horticulture possède de cette plante des collections nommées, à fleurs simples, à fleurs doubles, récemment mises dans le commerce, et que vous trouverez décrites sur les catalogues d'établissements horticoles importants, que je vous conseille de consulter, quoiqu'on en dise; vous vous tiendrez ainsi toujours au courant des progrès qui s'accomplissent chaque année dans cette belle industrie, où la Violette et toutes les autres plantes ménagent encore des surprises à ceux qui s'occupent de les hybrider, de les semer, de les cultiver et enfin de les apprécier à leur juste valeur.

CHARLES LOZET.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Liens ou Ligatures. — Nous n'avons pas voulu laisser passer deux utilités au milieu de tant d'autres sans vous les soumettre; *deux végétaux*, qui faisaient votre admiration et qui tenaient au parterre de grandes places, ne se sont pas achevés totalement sans que nous en ayons recueilli *les fanes*, et c'est justement ces dernières portions, délaissées généralement, sur lesquelles nous voulons appeler votre attention comme d'une application de tous les jours.

Vous savez: l'*Hémérocalle fauve*, qu'on campe sur les larges massifs à cause de sa magnifique ampleur, ce que vous nommez improprement un *Lis jaune*, que les savants disent *Homero callis fulva* et qu'ils placent dans les *Liliacées*, juin et juillet, nous offre ses volumineuses corolles jaune-fauve dont les hampes sortent de longues feuilles rubanées, sessiles; on leur reproche d'être inodores, peut-on tout avoir?

Après ce signalement tout avantageux pour l'œil, le côté utile, très utile, comblant au jardin des besoins de chaque jour, de chaque heure, git dans ses *feuilles de quatre-vingts centimètres*, qui, en séchant, acquièrent la solidité de la ficelle et viennent remplacer le *Jonc*, qui se détériore aisément avec le temps, l'*Osier*, qui a besoin d'être frais au moment de l'emploi.

Franchement, nos feuilles de l'*Hémérocalle* ne sont pas du *Raphia*; mais elles peuvent presque le remplacer toute l'année sans bourse délier; nous nous en servons tous les jours, et lors même qu'elles auraient trois ou quatre ans de date, elles sont capables de la même résistance.

Les fleurs épanouies, les *feuilles radicales*, au nombre de plus de deux cents sur chaque trochée, fanent et pourrissent lentement; il faut alors les recueillir en botte d'une poignée et les laisser sécher sur les arbres voisins, où on les trouve au besoin; elles sont hygrométriques et conservent une certaine flexibilité qui n'exclut pas sa solidité; elles viendraient remplacer la *laine filée*; mais nos *grandes serpettes* n'ont pas encore dit si nos feuilles proposées s'emploieraient ou iraient d'égal avec la *Spargaine* ou la *Massette des marais*, si elles présenteront un juste milieu de sécheresse et d'humidité; céderont-elles au grossissement de la greffe? N'importe, notre proposition est faite et l'*Hémérocalle fauve* est des plus vivaces.

N'a-t-on pas avancé qu'on ferait des ligatures avec tout ce qui se présenterait? Dans le besoin ne s'attaque-t-on pas à tout? C'est encore l'heure des déconvenues et souvent des liens qui ne lient rien, et c'est dans une pareille occurrence que nous tombâmes fortuitement sur une trochée très ample de l'*Iris Xiphion*, une *Iridée* qui a oublié le Portugal, sa patrie, pour éterniser, sans culture, ses *souches bulbeuses* dans nos jardins, après nous avoir laissé admirer en juin et juillet les vives et curieuses colorations de ses pétales, pour laisser sur le sol une portion toujours d'un grand secours,

c'est-à-dire des *feuilles* radicales, linéaires, canaliculées et longues de *un mètre*, dont nous recommandons, à juste titre, l'emploi, une ligature d'une solidité suffisante dans une foule d'occasions, au milieu des cultures ; recueillies, la durée dans un endroit sec est assurée ; en cas de sécheresse, les faire tremper dans un peu d'eau quelques instants.

Une autre *Liliacée*, le *Tritoma Uvaria*, aux feuilles plus longues encore, qui trône ordinairement, et si élégamment, sur les pelouses, ferait encore bien notre affaire : elle a, du reste, été indiquée et utilisée ; mais elle rentre dans l'aristocratie florale, elle est aussi moins commune que les précédentes.

L. HARIOT.

(*Journal de vulgarisation de l'horticulture*).

*
* *

Dans la *Revue Horticole*, M. E.-A. Carrière nous annonce, qu'il a vu des *Phornium tenax* transformés en plantes aquatiques, dans le jardin d'acclimatation de Paris. Une bonne note à cette plante qui pourrait servir à garnir les grandes pièces d'eaux dans les campagnes. Depuis deux ans, dit-il, il a observé le même fait !

*
* *

Le *Muguet*, au printemps, est entre toutes les mains ; voulez-vous en conserver le parfum aussi suave qu'éphémère ? Prenez une poignée de fleurs que vous ferez macérer dans 450 grammes d'alcool et 50 grammes de glycérine ; vous obtiendrez une eau de toilette supérieure à beaucoup d'autres parfumeries. Cette recette est donnée par la *Revue de l'horticulture belge et étrangère*.

Leçons d'Horticulture.

AVRIL 1890.

Physiologie végétale (suite), Germination, Nutrition.

- Senlis* : Dimanche 6, à 2 heures 1/2, à la Réunion générale.
- Chantilly* : Jeudi 10, à 10 heures, chez M. Denizot.
- Crépy* : Dimanche 13, à 2 heures de l'après-midi, à l'Ecole communale des Garçons.
- Ermenonville* : Jeudi 17, à 2 heures, à la Mairie.
- La Chapelle* : Dimanche 20, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Baudet, président.
- Nanteuil* : Jeudi 24, à 2 heures, à la Mairie.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 27, à 2 heures et demie, à la Mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1883, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite . . .	10	»»
3 fois de suite . . .	6	»»		12 fois de suite . . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.